

ÉTUDE ARCHÉOLOGIQUE ⁽¹⁾

SUR LE

FORT JACQUES-CARTIER ET LA PETITE-HERMINE

(Suite)

III

LA PETITE-HERMINE

Au chapitre XIX du *Brief Récit*, Cartier nous apprend qu'il fut obligé de laisser un de ses vaisseaux à l'endroit même où il avait passé l'hiver. " Nous étions si affaiblis, dit-il, tant de maladies, que de nos gens morts, qu'il nous a fallu laisser un de nos navires au dit lieu de Sainte-Croix " (2). Dans le même chapitre, il dit qu'il l'avait abandonné aux sauvages de Stadin pour leur permettre d'en extraire les vieux clous. Le *Brief Récit* ajoute que ces sauvages allaient et venaient autour des Français, avant leur départ, comme pour donner à entendre qu'ils s'étaient mis aussitôt à l'œuvre pour soutirer du navire les clous et ferrailles dont ils étaient si avides. On est bien justifiable de se demander comment ils procédèrent pour enlever de ces grosses pièces de bois les clous, fiches ou carvelles de fer qui les tenaient liées les unes aux autres. Il ne paraît pas qu'ils aient brûlé ce navire, au moins en présence des Français, bien que c'eût été le moyen le plus expéditif. Une autre ressource à leur disposition, était de fendre les planches en les arrachant de la coque, enfin de disloquer la charpente au moyen de leviers puissants. Quand on connaît l'avidité de ces gens-là pour tout ce qui est métal, il est difficile de s'imaginer qu'ils abandonnèrent leur travail aussitôt après la disparition des compagnons de Jacques

(1) La *Revue* entend rester étrangère à une polémique que cette *Etude* semble provoquer. La *Revue* pourra, mais elle ne s'y engage pas, donner la parole à un contradicteur.

(2) *Brief Récit*, éd. de 1843, p. 61.